

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-4035

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron

objet : Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier de Terrailon - Mission de relogement et portage de la vacance de logements 2013 - Attribution d'une subvention à Alliade habitat

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-4035**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Bron

objet : **Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier de Terraillon - Mission de relogement et portage de la vacance de logements 2013 - Attribution d'une subvention à Alliade habitat**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier de Terraillon fait l'objet d'une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) signée le 22 février 2008. Ses objectifs sont la redéfinition d'une armature urbaine cohérente, la restructuration des copropriétés en unités de petite taille dans un souci de meilleure appropriation et de gestion, le renouvellement et la diversification de l'offre de logements au travers d'opérations de démolition/reconstruction. Le programme de démolition est établi à 390 logements.

En raison de son implantation dans le quartier comme propriétaire et gestionnaire de logements diffus dans les copropriétés, Alliade habitat assure la maîtrise d'ouvrage de la mission relogement ainsi que le portage de logements vacants. La vacance de logements publics sociaux hors zones de démolition a pour objectif de maintenir une offre disponible pour les ménages à reloger dans le cadre des démolitions programmées, souhaitant rester dans le quartier.

Le partenariat entre Alliade habitat, la Commune de Bron et la Communauté urbaine de Lyon est formalisé depuis 2006 autour des objectifs de relogement liés à l'ORU. Une première convention portant sur la période 2006-2010 a fait l'objet d'un avenant approuvé par la délibération n° 2010-1306 du Conseil du 15 février 2010, afin d'intégrer une augmentation du coût de portage de la vacance due à différentes contraintes opérationnelles et à la complexité des procédures nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Par délibération n° 2012-3122 du 25 juin 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 409 732 € au profit d'Alliade habitat dans le cadre de sa mission de relogement et de portage de la vacance de logements pour l'année 2012.

A ce jour, 86 ménages de la copropriété Caravelle ont été relogés. Le relogement sur cette copropriété est achevé. Il se poursuit sur la copropriété Terraillon, 200 ménages sont concernés. Alliade habitat a continué à porter des logements vacants dans les copropriétés de Caravelle et Terraillon, offrant ainsi une offre de relogement sur le quartier en dehors des zones de démolition. Les travaux de déconstruction de la tour de Caravelle ont pu débuter début 2013 lançant ainsi la phase opérationnelle de l'ORU sur ce secteur.

Au vu de ces éléments, il apparaît nécessaire de poursuivre la mission de relogement comme le portage de logements vacants pour 2013.

La mission "relogement"

Sous la coordination de l'équipe-projet de la mission du Terraillon, cette mission, sous maîtrise d'ouvrage d'Alliade habitat, prévoit différentes dispositions visant à accompagner le relogement des ménages concernés.

Le montant global de la mission de relogement sous maîtrise d'ouvrage d'Alliade habitat est fixé à 135 426 € pour la durée de la convention. Le plan de financement prévoit une participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 62 296 €, et s'établit comme suit :

	Répartition (en %)	Montant (en €)
Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)	34	46 045
Communauté urbaine de Lyon	46	62 296
Commune de Bron	6	8 125
Alliade habitat	14	18 960
Total	100	135 426

Le portage de la vacance de logements

Le montant global du portage de la vacance de logements pour 2013 est fixé à 61 748 € nets. Le plan de financement prévoit une participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 42 606 € nets, et s'établit comme suit :

	Répartition (en %)	Montant (en €)
Communauté urbaine de Lyon	69	42 606
Commune de Bron	26	16 055
Alliade habitat	5	3 087
Total	100	61 748

Ainsi, le coût global de la convention relogement pour 2013 est de 197 174 € nets.

La participation de la Communauté urbaine pour l'ensemble de la période s'établit à 104 902 € nets de taxes ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 104 902 € au profit d'Alliade habitat, réparti comme suit :

- 62 296 € pour la mission relogement,
- 42 606 € pour le portage de la vacance de logements,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, la Commune de Bron et Alliade habitat définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 824 - opération n° OP17O0047.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.